

M. MONTEITH (*Perth*): Pas pour nos ambulances. Incidemment, j'ai expliqué ce point dans une réponse à une question à la Chambre, et peut-être que le docteur Moore pourrait vous donner plus de renseignements sur la manière dont nous procédons pour nous procurer des ambulances. Il faut un véhicule pratique et qui convienne au territoire où il est mis en service.

Le PRÉSIDENT: Je crois que vous aviez répondu à ceci.

M. BROOME: Il y a un point qui n'a pas reçu de réponse. Je comprends naturellement que pour les régions rurales et de longues distances une voiture pesante est de rigueur. Mais pour les voyages dans la ville, acceptez-vous les petites voitures compacts que l'on importe?

M. MONTEITH (*Perth*): Non, à ma connaissance nous n'avons acheté que des voitures fabriquées au Canada.

M. BROOME: Les voitures "assemblées" au Canada en serait une meilleure description. Vous n'acceptez pas les autres?

M. MONTEITH (*Perth*): Les Chevrolet et les Ford.

M. BROOME: Et que faites-vous de la Volkswagen, de la Volvo et des autres voitures importées? Le ministère ne les trouve-t-il pas acceptable?

M. MONTEITH (*Perth*): Nous n'en avons aucune, à ce que je sache.

M. DAVIDSON: Je ne pourrais pas répondre à cela, mais le Conseil du Trésor a donné récemment instruction pour que dans l'achat des voitures considération soit donnée à l'acquisition de véhicules de petites dimensions.

M. BROOME: Ils sont relativement peu coûteux de fonctionnement.

Je continue à me poser des questions au sujet du \$280 par année, et je me demande s'il s'agit d'une question à l'égard de laquelle le ministère aimerait faire enquête. Si ces voitures ne servent pas plus que cela, vous pourriez peut-être voir à prendre des dispositions pour en louer.

M. McGEE: J'aurais une question supplémentaire à celle que j'avais posée au sujet de la quatorzième personne de la liste, qui qu'elle soit. Je ne suis pas intéressé à connaître son nom, et je ne crois pas qu'il soit utile de la mettre en cause personnellement, mais j'aimerais voir ses dépenses pour le mois.

M. BROOME: Je ne crois pas que ce soit bien de prendre quelqu'un en particulier.

Le PRÉSIDENT: L'idée de M. McGee c'était qu'aucun nom ne serait dévoilé.

Changement de propos, messieurs, je donnerai la parole à M. Graffey à la prochaine réunion qui se tiendra, naturellement, jeudi.

Ayant étudié toutes les questions depuis les véhicules jusqu'aux enfants qui se sucent les pouces, je crois qu'il serait bon que les membres de ce comité me fassent savoir à la prochaine séance où ils en sont dans leur enquête sur ce ministère, afin que nous puissions établir la durée de temps que nous consacrerons encore à cette étude et donner une idée au leader de la Chambre du moment où nous serons prêts à aborder l'examen d'un autre ministère. En ayant l'amabilité de me faire savoir à notre prochaine réunion si vous avez beaucoup ou peu de questions à poser cela serait également à l'avantage du ministère.

Je vous remercie beaucoup messieurs. Une motion d'ajournement est adoptée?